

QUATRE SAISONS DE NEUCHÂTEL

1. ESPRIT DU PROJET

« **QUATRE SAISONS DE NEUCHÂTEL** » est une présentation des manifestations culturelles, festives, calendaires et sportives qui rythment, au cours de l'année, la vie des habitants du canton de Neuchâtel. Son but est de favoriser une meilleure connaissance de ces événements auprès des migrants et de les inviter à une meilleure participation à la vie socioculturelle du Canton.

D'une manière générale, les migrants, notamment ceux qui sont issus de vagues de migration récentes, ne connaissent pas suffisamment ces grands événements réguliers. C'est pourtant sur leur base que les autochtones organisent leur calendrier annuel. C'est suivant ce rythme que leurs projets, leurs loisirs, leurs pratiques coutumières, ainsi que les pratiques institutionnelles s'intensifient ou se relâchent durant l'année. Cette carence de connaissances constatée chez les migrants porte sur le sens culturel et historique de ces événements, sur les institutions et les acteurs qui les organisent et les animent ainsi que sur les pratiques et procédures de participation.

Nous pensons donc qu'une meilleure connaissance de ces événements, de leur sens et de leur ancrage dans l'environnement et dans la vie des Neuchâtelois permettra aux migrants d'harmoniser plus aisément leur propre rythme individuel, familial et communautaire dans le Canton. Le projet de faire connaître aux migrants ces manifestations, les acteurs qui les organisent, les animent, et la procédure de leur organisation, favorisera sensiblement la participation des migrants et de leurs institutions à ces moments qui constituent sans doute des points de repère de la vie sociale et culturelle des collectivités locales.

La plupart de ces événements significatifs sont des fêtes. Célébrer, tous réunis, petits et grands, l'événement collectif et joyeux qu'on appelle fête est, et a toujours été, un puissant facteur de cohésion et d'intégration dans la société. Car la fête intéresse les aspects fondamentaux de la vie communautaire et culturelle ; des plus solennelles commémorations religieuses ou profanes à la plus modeste des fêtes de village, elle est un moteur de la société dans son rôle de faire partager le présent mais sans oublier les racines ni le passé; les siens comme ceux des autres. Ces fêtes qui perdurent tout en se modifiant au fur et à mesure que la société se modifie, lient à un moment donné le passé au présent et le présent au futur des résidents d'une région, de tous ses résidents anciens et nouveaux...

La fête est pour tous : elle offre ce qu'elle a déjà mais elle tire aussi des forces nouvelles qui viennent d'ailleurs, *en particulier des migrants* ; c'est là un enrichissement que nous souhaiterions appuyer et développer.

2. PRÉSENTATION DES MANIFESTATIONS

La présentation des événements se fait tout d'abord par des moyens d'informations écrits mis à la disposition du public : *un agenda cantonal, un classeur constitué de fiches d'informations synthétiques* et *une archive des documents recueillis* sur les événements sélectionnés. Le premier est diffusé régulièrement au public, notamment aux nouveaux arrivants dans le Canton, et les deux derniers sont mis à la disposition du public dans nos locaux à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

En deuxième lieu, des séances d'informations en groupes sont proposées aux responsables d'associations, aux personnes de contacts et aux personnes intéressées à une participation active aux manifestations.

Enfin, un module est consacré à ce projet dans le cadre des programmes de connaissances civiques que notre service réalise plusieurs fois par année à l'intention des migrants.

3. ÉVÉNEMENTS CALENDAIRES

Par événement « calendaire » nous entendons les fêtes chrétiennes (jours fériés ou non fériés), la commémoration des fêtes historiques et les vacances que nous avons incluses dans cette catégorie.

Dans la vie pratique, la prise en compte des jours de fête religieuse (Pâques, Noël, l'Ascension, la Pentecôte) est essentielle dans la mesure où ce sont des jours qui rythment la vie annuelle en déterminant des jours de congé, des ponts et des vacances. Ils sont étroitement liés à l'organisation de la vie quotidienne d'une communauté durant l'année.

Par ailleurs, les fêtes de grande envergure, religieuses ou civiles, qui sont en quelque sorte « universelles » comme les fêtes religieuses, le 1^{er} Mai, la Journée des réfugiés, la Journée mondiale des femmes, la Journée mondiale de la lutte contre le racisme... constituent des références communes entre « nous » et les « autres » et, de ce fait, renforcent des liens préexistants avec ceux qui viennent vivre dans notre canton. Elles favorisent l'inclusion en « nous » de ces « autres » qui viennent d'ailleurs et elles contribuent à l'émergence d'un sentiment d'appartenance collectif.

3.1. Fêtes chrétiennes

Pâques est la fête la plus solennelle et sacrée du calendrier chrétien puisqu'elle commémore la résurrection du Christ. Mais sa place dans le calendrier des festivités annuelles n'en est pas pour autant plus importante que **Noël**, la nativité du Christ, car cette grande fête religieuse de la fin de l'année est couplée avec le congé non religieux du Nouvel An et ils représentent dès lors les événements les plus festifs de l'année, très attendus par toute la famille.

C'est à la même période qu'ont lieu deux fêtes importantes et pour les croyants et surtout, en pays protestant, pour les enfants : la **Saint-Nicolas** célébrée le 6 décembre dans les rues où déambule le saint patron des écoliers, suivi de son âne. Et l'**Epiphanie** ou **Jour des Rois**, célébrée le 6 janvier, jour où l'Enfant Jésus apparut aux mages et après-midi de la traditionnelle galette des rois savourée en classe ou à la maison lors des « quatre heures » des enfants de Suisse romande.

Le long week-end de l'**Ascension**, 40 jours après Pâques, et celui de la **Pentecôte**, 10 jours après l'Ascension, sont les autres manifestations religieuses qui déterminent réellement le calendrier neuchâtelois. Ce sont en effet des moments qui permettent aux gens de jouir de petites vacances et nombreux sont ceux qui en profitent pour partir quelques jours ; ce sont les week-ends prolongés et l'expression utilisée est « *faire le pont* ».

3.2. Commémorations historiques

Avec le **1^{er} Mars**, c'est la Révolution du 1er mars 1848 qui est commémorée chaque année dans le canton de Neuchâtel. Il s'agit de l'anniversaire de l'Indépendance et de la création de la République et Canton de Neuchâtel, une indépendance marquée par la rupture définitive des liens avec l'Ancien Régime et qui a ouvert la porte à la pleine intégration du Canton à la Confédération suisse.

Aujourd'hui, un nombre croissant d'étrangers participent activement à ce type de fête un peu austère et, voici quelques années et pour la première fois en ville de Neuchâtel, c'est un citoyen d'origine sénégalaise qui a prononcé un discours lors de la cérémonie du 1^{er} mars. Un regain d'intérêt pour cette fête historique a été suscité grâce à la radio RTN qui a promu la « marche du 1^{er} Mars », du Locle à Neuchâtel, manifestation qui rencontre un joli succès.

L'histoire du **1^{er} Mai**, la **Fête du Travail**, est liée aux luttes de revendications ouvrières des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et tire son origine des tragiques événements survenus en 1886 à Chicago, aux Etats-Unis. De violents affrontements entre police et travailleurs, à la suite d'un attentat qui n'avait rien à voir avec la marche de revendication ouvrière, aboutirent à la mort de syndicalistes. En 1889 et en mémoire de ces journées, la Deuxième Internationale Socialiste décida de faire du 1^{er} mai une journée internationale de manifestation pour la défense des droits des travailleurs. Cette tradition, reconnue ou non sur le plan légal, s'est installée dans le monde entier. Mais son implantation reste ambiguë : à Neuchâtel, par exemple, seules les écoles et l'administration prennent congé ce jour-là mais la grande majorité des ouvriers non, le congé n'étant pas reconnu par le patronat.

Néanmoins, le 1^{er} mai offre aux nouveaux arrivants la possibilité de mieux comprendre le monde du travail dans le pays d'accueil, de faire partie de mouvements solidaires, d'y nouer des relations susceptibles de faciliter leur entrée dans le monde du travail et de s'y sentir défendus. Voilà un autre canal d'intégration a priori par le partage de mêmes idées, la défense des mêmes droits, toutes nationalités et origines confondues. C'est le mouvement ouvrier neuchâtelois qui est sans doute l'un des premiers à avoir inclus des migrants dans ses rangs et qui par là a contribué énormément à cette tradition qui fait de Neuchâtel une terre d'ouverture aux nouveaux arrivants, tradition qui est un élément identitaire central de la société neuchâteloise.

Le **1^{er} Août** c'est la Fête nationale suisse. Elle est célébrée à cette date qui est celle du traité signé entre les cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald (trois petits cantons des Alpes de Suisse centrale) qui ont constitué le noyau autour duquel la Suisse s'est formée au fil des siècles : ces trois cantons ont conclu en août 1291 une alliance perpétuelle par laquelle ils se juraient aide et assistance mutuelles.

Mais cette alliance, on ne pensa à la célébrer annuellement qu'à partir de 1899, lorsque le Conseil fédéral invita les cantons à organiser des sonneries de cloches le soir du 1er août, sous la pression des Suisses de l'étranger qui voulaient avoir une sorte de Quatorze-Juillet, la fête nationale française. Et ce n'est que le succès d'une initiative populaire lancée par le parti des Démocrates suisses en 1993 qui a fait du 1er Août un jour férié dans toute la Suisse !

Comme dans le cas de ce qui se passe localement avec la fête neuchâteloise du 1^{er} Mars mais d'une façon plus intense car c'est une fête d'été, une fête des vacances, une fête pour les enfants aussi

grâce aux feux de joie et aux feux d'artifice du soir, la fête nationale du 1^{er} Août interpelle largement la population.

Le **Jeûne fédéral** se fête le troisième dimanche de septembre et le lundi qui le suit est un jour férié dans le canton de Neuchâtel.

Les jours de jeûne et de pénitence remontent au Moyen Age : on jeûnait et on s'imposait des pénitences afin d'appeler la protection de Dieu contre les grandes épidémies, les guerres, les malheurs.

L'histoire de l'institutionnalisation du Jeûne fédéral est étroitement liée à la naissance de l'État confédéral (1848) et un de ses objectifs fut celui de permettre la consolidation de la paix religieuse et sociale qui, à l'époque, reposait encore sur des bases fragiles.

Ce dimanche-là, certaines familles mangent du gâteau aux pruneaux, fruits traditionnels du Jeûne. L'argent économisé sur la nourriture est reversé à diverses actions caritatives menées par les paroisses, que ce soit au niveau national ou international.

Les non-croyants préfèrent profiter des derniers rayons du soleil du dernier long week-end de l'été, le lundi étant jour férié (mais pas dans tous les cantons ; les Genevois, par exemple, ont leur propre jour de jeûne).

Quelques mots sur les **vacances scolaires** dans le Canton ; elles se divisent en quatre périodes : en automne, lors des deux premières semaines d'octobre ; en hiver, au moment des fêtes de fin d'année pendant deux semaines, et au début du mois de mars, pendant une semaine appelée « vacances du 1er mars » ou « relâches » ; au printemps lors des deux premières semaines d'avril, avec une légère variation temporelle qui dépend de la date de la fête de Pâques ; et en été, les grandes vacances, de juillet à mi-août pendant six semaines qui correspondent le plus souvent aux **vacances des parents**. Elles tombent généralement en pleine période estivale, soit du 10 juillet au 10 août et correspondent souvent aux «**vacances horlogères**».

Pour terminer ces quelques réflexions de présentation des événements du Canton et de leur tournure actuelle, parlons d'un événement hautement symbolique et qui devrait, nous le souhaitons, l'être chaque fois davantage : la **Journée mondiale des réfugiés**. Elle a lieu à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds le samedi de la troisième semaine du mois de juin. Organisée par diverses organisations (Caritas, CSP, COSM) la Journée mondiale des réfugiés est célébrée dans le Canton depuis de nombreuses années. Historiquement, c'est l'assemblée générale de l'ONU qui a décidé en 2001 (année du cinquantième anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés) que le 20 juin marquerait chaque année la Journée mondiale des réfugiés.

A cette occasion, des stands sont dressés dans les deux grandes villes du Canton. S'ils proposent les mets et les spécialités des divers pays d'origine des migrants, c'est surtout les rencontres qui se font autour d'eux qui permettent à chacun de se renseigner sur la situation politique de différents pays ainsi que sur la condition des réfugiés en Suisse et dans le monde. La journée est en outre marquée par des discours et par des animations musicales ou théâtrales qui égaient public et participants et accentuent le rapprochement en ce jour qui est fondamentalement une manifestation d'information, de syncrétisme et un lieu d'échange entre migrants et autochtones.

4. ÉVÉNEMENTS FESTIFS

4.1. Fêtes du terroir, Fêtes des vendanges

Il s'agit des événements dont le pouvoir de convocation est aussi très ample quoique sur le plan régional et qui répondent bien à ce qu'on conçoit par « fête » ; ils ne représentent pas moins de 80 % des manifestations du Pays. Ces manifestations ouvrent aux migrants le domaine des particularités locales, de ce qui est lié au terroir, et elles nous donnent l'occasion d'inclure dans notre quotidien ceux qui viennent d'ailleurs.

Depuis longtemps on célèbre les récoltes : celle du *raisin* est à l'origine du premier cortège des vendanges à Neuchâtel. Mais c'est surtout à la fin du 20^e siècle qu'on a vu se multiplier ces fêtes populaires et nous pouvons parler aujourd'hui « *des fêtes* » *des vendanges* : Neuchâtel, Auvernier, Colombier, Cortaillod, Boudryisia, Hauterive et Cressier. Même La Chaux-de-Fonds, à mille mètres d'altitude, a fêté le vin nouveau.

La plus importante parmi les grandes fêtes populaires, c'est la **Fête des vendanges de Neuchâtel**. Elle sera officialisée en 1925 et, prenant une ampleur qu'elle ne connaissait pas, ne se limite plus au seul cortège. C'est un exemple de taille, car la Fête des Vendanges de Neuchâtel doit beaucoup maintenant à la participation active des migrants et il est même réjouissant de constater que nombre de propositions issues de cultures souvent lointaines sont appréciées au sein de la Fête comme si elles en faisaient partie depuis ses origines.

La résurgence des fêtes du terroir s'exprime aussi bien par la fête thématique : **Fête la Terre à Cernier (1995), Fête de l'Absinthe à Boveresse (1997), Fête du sel à Buttes (2001)**, toutes manifestations qui, à l'instar de la célébration du vignoble et de ses fruits, tendent à montrer un intérêt croissant pour les origines et pour la mise en valeur d'un produit local.

Il faut signaler que divers comités organisateurs de ce type d'événements ont exprimé le souhait d'inviter les communautés étrangères à participer activement à leur fête. La grande manifestation de La Chaux-de-Fonds, La **Braderie et Fête de la Montre**, créée en 1932 pendant les années de crise - et qui avait un peu changé de nature pendant les exceptionnelles années de croissance économique - a retrouvé il y a plusieurs années déjà son côté spontané, cordial et , davantage, a puisé des forces nouvelles grâce à l'apport des migrants qui y contribuent par de nombreux stands très achalandés.

Notons ici les possibilités d'ouverture que fournissent ces « fêtes de stands » : elles permettent aux autochtones comme aux migrants de faire connaître, côte à côte, leurs spécialités dans un cadre qui est sans doute le plus propice aux échanges, celui du temps « le plus festif » : boissons et nourritures diverses, moments de dialogues, véritable lieu de rencontre à travers le plaisir partagé.

Autres fêtes de stands dont le succès ne cesse de croître : les brocantes. Il y a la grande **Brocante du Landeron**, bien sûr, mais aussi de nombreuses brocantes plus modestes qui fleurissent et animent les rues des villages. Plusieurs manifestations prévoient dans leurs festivités un marché artisanal : la **Boudryisia** est un excellent exemple de la mise en valeur du savoir-faire des artisans.

Nous ne pouvons pas clore cet aperçu sur les fêtes locales, les fêtes du terroir, sans parler d'une tradition chère au cœur de tous les Neuchâtelois et en particulier de tous les amoureux du Jura : la célèbre **torrée neuchâteloise**. Il ne s'agit pas d'une fête à date fixe ni de rien d'officiel ; c'est une réunion festive de famille, entre été et automne, dans les pâturages ou les clairières des sommets boisés : là, on prépare un grand feu et lorsque les cendres chaudes sont en quantité suffisante, on y enfouit des saucissons neuchâtelois emballés dans plusieurs couches de papier de journal. On fait de même avec des pommes de terre qui cuisent également sous la cendre. Tout cela accompagné d'un blanc ou d'un pinot noir du Pays, en cercle autour du feu ou assis comme en pique-nique, dans la noble odeur du bois d'épicéa qui parfume l'après-midi de la belle saison.

4.2. Autres manifestations festives

Tous les événements dont nous parlons connaissent aujourd'hui un regain de popularité : il existe un goût nouveau pour la fête et le partage qu'elle propose. Aussi les fêtes traditionnelles, anciennes, ne suffisent-elles plus et on en est arrivé à en « importer » : cas insigne du **Carnaval de la Chaux-de-Fonds**. Pour des raisons confessionnelles, protestantisme oblige, le carnaval était tout à fait étranger à l'esprit du Pays neuchâtelois : il a fait cependant son apparition en 1978 à La Chaux-de-Fonds !

Cet esprit du carnaval a touché également Fleurier au Val-de-Travers et plusieurs communes du Littoral ont pris l'habitude de brûler le « Bonhomme Hiver ».

La **Fête de l'Université de Neuchâtel**, qui s'est beaucoup amplifiée ces dernières années face au succès rencontré, n'échappe pas à la règle : plus qu'une manifestation thématique, plus qu'un événement d'échanges de type intellectuel, c'est bien dans la voie d'un festival de musique qu'elle s'est engagée, misant également sur cette recherche de diversité, sur l'apport de nouveaux horizons et ouvrant ses portes à l'altérité.

Il nous faut faire ici un rapprochement entre le festival de musique et un type de spectacle qui connaît un succès grandissant et rapide : le festival de rue. C'est une tradition qui nous vient du Moyen Age et qui s'était peu à peu perdue, celle des chanteurs, trouvères, troubadours et jongleurs qui venaient se produire sur les places des villes et des villages ou qui passaient de château en château. C'est avec cette forme de spectacle qu'on tente de renouer aujourd'hui, nous l'avons vu avec le **Buskers Festival**, et nous pouvons en voir des exemples isolés dans n'importe quelle fête.

Mais, s'il est une réussite qu'il faut souligner dans ce type de spectacle, c'est bien le renouveau entrepris avec un succès symptomatique par le **Festival de la Plage des Six Pompes de La Chaux-de-Fonds**. Sa première édition a eu lieu en 1993 et en 2003 elle a accueilli près de 50.000 spectateurs.

Une des raisons du succès de ce festival de spectacles de rue est son indéniable convivialité: en plein cœur de la métropole horlogère, six jours durant, une trentaine de compagnies professionnelles présentent une soixantaine de spectacles représentatifs des différentes disciplines des arts de la rue. Ce festival est gratuit et les artistes sont rémunérés au chapeau.

5. ÉVÉNEMENTS CULTURELS

5.1. Festivals du cinéma

Le cinéma ; après pas mal d'années de repli familial sur l'étréouitette du « petit écran » un renouveau d'intérêt bienvenu se manifeste aussi pour le septième art en tant que présentation publique, et donc partagée ; c'est l'origine des récents festivals du cinéma. Créée en France en 1985, la **Fête du cinéma** a connu un vif succès dans le Canton ; elle a lieu durant un week-end d'octobre à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Signalons ici, pour son retentissement et sa qualité reconnue bien au-delà du Pays, le **NIFFF** ou **Festival du Film Fantastique de Neuchâtel** ; il a lieu durant une semaine au début de l'été et combine par ses propositions une large ouverture à tout public avec une exigence professionnelle de haut niveau (compétition, jury international, invités prestigieux). La fréquentation actuelle qui frôle les vingt mille spectateurs en dit long sur l'accueil réservé à cette manifestation.

Plus modeste, mais combien innovatrice l'idée d'un festival du film de l'étrange à La Chaux-de-Fonds : c'est **2300 Plan 9-Les Etranges Nuits du Cinéma** qui place le week-end de Pâques sous le signe de l'humour. Il s'agit d'un programme de curiosités cinématographiques dont l'aspect le plus original réside dans la part qu'y prend un public déguisé à l'image de ce qui lui est proposé sur l'écran.

5.2. Festivals de musique

S'il est un mouvement qui a pris dans le Canton, et ailleurs, un essor réellement frappant, c'est bien le festival de musique. La fête musicale était naguère limitée à la fanfare ou à la chorale locales, aux concerts citadins qui ne sortaient guère des salles de musique, de concert ou des conservatoires. Aujourd'hui les festivals musicaux sont nombreux et se fondent sur deux critères nouveaux et positifs : ils sont ouverts à des styles musicaux de toutes provenances et ils intéressent souvent des lieux qui ne connaissaient aucune manifestation ou des manifestations réduites aux particularités de la vie des habitants de petits villages.

Parmi eux il convient de signaler le **Corbak Festival de La Chaux-du-Milieu**, dans la vallée de La Brévine. Créé en 1993 dans l'idée de mettre en valeur une région et de la doter d'un événement d'importance. Le résultat est impressionnant : un village de 400 habitants qui accueille plus de 4000 festivaliers chaque année.

Dans le même ordre d'idée, comment ne pas mentionner le succès de **Hors Tribu Festival** qui a lieu aujourd'hui à Môtiers et est issu d'une volonté similaire à celle du Corbak Festival : faire se côtoyer public et artistes de tous bords, de toutes provenances.

Festi'neuch a vu le jour en 2001, ce grand festival de musique qui se déroule à Neuchâtel aux Jeunes Rives a su tirer son dynamisme d'éléments de même nature que Corbak ou Hors Tribu : un mélange de genres et un pluralisme capables d'attirer un public divers et de toutes cultures mais surtout, dans son cas, une attention portée sur des faits d'actualité mondiaux. L'édition 2004 a été marquée par la collaboration spéciale avec l'association Imbewu et l'ambassade d'Afrique du Sud dans le cadre des 10 ans de la fin de l'apartheid.

Ce genre d'action est de haute importance car la prise en compte de l'événement étranger s'exprime dans un cadre émotionnel capable de manifester les solidarités et d'inviter à un réel rapprochement.

Le **Buskers Festival de Neuchâtel** témoigne lui aussi, chaque été depuis 1990 et de façon très nette, de cette volonté d'ouverture. Dans ce qui est le plus grand festival de musique de rue de Suisse romande, les musiciens se placent à l'endroit qui leur est réservé au centre ville de Neuchâtel; une pancarte indique leur nom et leur pays d'origine. Quant aux genres, ils y sont mêlés avec bonheur : jazz, blues, rock, folklore, chansons, etc.

Il n'est pas jusqu'à des événements qui il y a peu étaient à certains égards repliés sur leur propre thématique qui ne s'ouvrent au partage à travers la musique : un des meilleurs et des plus réussis parmi les exemples du Canton est sans doute la **Fête des Promotions du Locle**. En tant que festival de musique, il existe depuis la fin des années 70. Ce festival s'est greffé sur la Fête de la Jeunesse qui est la grande tradition festive, avec son célèbre cortège des enfants, marquant la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été. Fête complète : sur un événement scolaire joyeux, le début des « grandes vacances » comme on disait dans le Canton, on greffe un festival de musique, on l'accompagne d'animations de rue (spectacles de rue) et, surtout, on en fait une vaste fête nocturne, estivale, en bain de foule et en stands de diverses spécialités, dont nombre étrangères, et on danse aux sons de musiques sud-américaines, africaines et autres...

Dans cette mouvance, la création, relativement récente (1982), de la **Fête de la Musique** qui est organisée dans le Canton et en particulier à La Chaux-de-Fonds depuis 1996. Elle a lieu durant les plus longs jours de l'année (solstice de juin). Et se déroule ainsi : d'une part chacun peut sortir son instrument et jouer dans la rue, participant activement à l'ambiance et, d'autre part, de nombreux groupes et chanteurs professionnels sont invités à participer : certains groupes de personnes ou des sociétés organisent un programme et font construire une scène. Tous les genres de musique sont les bienvenus.

Parmi les autres propositions de haut intérêt mais dont le classement est moins aisé, il convient de citer, dans cette brève présentation, cinq manifestations particulières :

Le **Festival Choral International de Neuchâtel** dont la première édition remonte à 1985. Son niveau qualitatif et les exigences requises lui ont rapidement accordé une reconnaissance internationale. Il est devenu un rendez-vous lyrique parmi les plus grands concours de musique chorale d'Europe.

Les **Jardins Musicaux à Evologia, Cernier**. C'est l'Opéra Décentralisé Neuchâtel (ODN) qui a créé les concerts des Jardins Musicaux en 1998. Comme son nom l'indique, l'Opéra Décentralisé a fait œuvre nouvelle en proposant des concerts de musique contemporaine et de musique classique dans l'univers champêtre du site d'Evologia au Val-de-Ruz. Les représentations y sont données à la fin du mois d'août dans une vieille grange entourée de splendides jardins. Ces concerts sont couplés avec Fête la Terre d'Evologia, événement que nous avons déjà mentionné.

5.3. Autres événements culturels

Le **Festival International de la Marionnette** a lieu au début du mois de novembre tous les deux ans. Créé en 1985, il a fait de la marionnette un art tourné vers un type de spectacle qui tutoie une création théâtrale exigeante et qui est ouvert à des présentations de marionnettistes-comédiens de tous les continents.

La **Foire du Livre du Locle** : La Foire du Livre est organisée depuis 2002 par La Nèpe, une association d'amoureux de la littérature et du livre qui a décidé de créer sa propre manifestation. Elle a lieu chaque année durant la première quinzaine de septembre et se veut festive mais également engagée dans ses thèmes de réflexion et de discussion. C'est une manifestation culturelle que nous ne saurions oublier au vu de son aspect ouvert et tourné vers le monde des migrants. « Parole d'ici et gens d'ailleurs » était le thème de la Foire 2007 : il a donné lieu à une passionnante réflexion sur l'apport des étrangers au paysage culturel de notre région.

Nous terminerons en parlant des **Journées européennes du Patrimoine** : chaque année en septembre l'occasion est donnée à toute la population de suivre des visites guidées des merveilles historiques de la région, et le plus souvent de sites qui sont d'habitude fermés au public. C'est l'occasion pour les migrants aussi de participer à la découverte d'un patrimoine en voie d'être un jour également le leur.

6. ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Ce qui nous importe ici, c'est l'accès que peuvent offrir au migrant un événement sportif, une activité sportive régulière à travers l'école et/ou une association sportive. Parmi eux, le **BCN Tour** ; il s'agit d'une course à pied à travers le canton de Neuchâtel. Créé par la Banque Cantonale Neuchâteloise en 1986, repris aujourd'hui par SportPlus, organisateur d'événements sportifs de conception nouvelle, il est ouvert à tout public. Une formule originale le caractérise : trois événements en une seule manifestation proposent un éventail ouvert à toutes les catégories ; une même course pour les professionnels et pour les non-professionnels, une course réservée aux enfants, une marche sans classement officiel. Ajoutons à cela la beauté des parcours qui mêlent habilement paysages citadins, champêtres ou encore montagneux. Avec ce type d'événement, autochtones et migrants peuvent se rencontrer sans esprit de compétition et découvrir en famille le patrimoine du Pays.

Dans le même ordre d'idée, il convient de signaler **Group e Trans**, une course de VTT à travers le Canton (1993). Elle réserve une place aux enfants et permet de faire du sport en découvrant les beautés naturelles du Canton.

Le **Résisprint de la Chaux-de-Fonds** est une compétition d'athlétisme de haut niveau qui intéresse les sportifs bien au-delà des frontières : elle a lieu en août au stade de la Charrière. En 1971, à la demande de la *Communauté africaine d'athlétisme*, un meeting international réunissant des représentants de douze pays est organisé au Centre sportif. Cette tradition d'internationalité est restée vivante dans l'esprit de cette grande compétition.

Le **Défi International Val-de-Travers** qui se déroule en juin et en est déjà à sa quatorzième édition jouit d'une participation accrue de sportifs de toutes nationalités : c'est une compétition ambitieuse qui

compte 6 courses différentes sur 2000 mètres de dénivelé. Au-delà de l'aspect proprement sportif de l'événement, c'est une possibilité offerte à tous de découvrir le pays de Neuchâtel dans l'émulation de l'effort en commun.

L'impressionnante **Traversée du lac de Neuchâtel à la nage**, ouverte aux élèves des écoles secondaires, permet aux adolescents de se mesurer dans une épreuve ambitieuse et qui demande un entraînement quasi professionnel : 5 kilomètres à la nage dans des eaux parfois difficiles et froides.

Enfin l'école qui joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans le domaine de l'émulation sportive ; une proposition scolaire comme la **Semaine blanche**, en février, qui est la continuation des camps de ski, offre aux élèves la possibilité d'un contact convivial dans un univers particulièrement attrayant, la splendeur des Alpes et des neiges éternelles. Cette semaine est importante pour les enfants qui peuvent alors se côtoyer dans une ambiance extra scolaire, c'est-à-dire libres des éventuelles pressions compétitives qui sont susceptibles d'entacher parfois les heures d'école. Ils apprennent à vivre ensemble et des uns des autres plus qu'ils n'en peuvent connaître durant la période scolaire. C'est un moment qui ne peut être que bénéfique à la fois pour les enfants de migrants et pour ceux des autochtones. Les propositions sportives émanant des écoles se sont beaucoup développées, le réseau RPN offrant un éventail d'activités sportives durant toute l'année.

**SERVICE DE LA COHÉSION MULTICULTURELLE
COSM**